

Nombre de conseillers : 23  
En exercice : 23  
Qui ont pris part à la délibération : 23

Séance du 26 MARS 2026

L'an Deux Mille Vingt Six, le Vingt Six du mois de Mars, à Dix-Neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Soues, régulièrement convoqué le Vingt-et-Un du mois de Mars, s'est réuni sous la présidence de Mme Danièle CORONADO, Maire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Étaient présents :** Mmes ARAGNOUET Brigitte ; BARON Marie-Paule ; BERNAD Nathalie ; CAMES Colette ; CLEDAT Catherine ; COLORADO Béatrice ; CORONADO Danièle ; CRESCENT Sylvie ; DUBARRY Béatrice ; HUILLET Paule ; SANCHO Nadine.

MM. ALMENDRO Éric ; BASTIANINI Jean-Pierre ; DEGUIRAL Philippe ; DUTARDE Emmanuel ; HUILLET Pierre-Jean ; JENNEBAUF Cyril ; LARROQUE Jean-François ; LAUDEBAT Olivier ; LOPES Philippe ; RIDEAU Yves ; SOYER Damien

**Étaient absents :**

**Étaient excusés :**

**Ont donné procuration :** Mme CHAUMEIL Julie a donné procuration à Mme CORONADO Danièle

Délibération N° D11/2026

## Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

### Exposé des motifs :

M. HUILLET présente les modifications qu'il est proposé d'apporter aux statuts du Syndicat Départemental d'Énergies (SDE) 65. Il expose que celles-ci visent à intégrer toutes les actions que le SDE mène aujourd'hui pour les communes, à titre facultatif, en matière de gestion de la distribution de gaz et d'entretien du réseau, dans les compétences obligatoires du SDE. Cette modification aurait pour principale conséquence d'étendre le champ d'application de cette compétence à toutes les communes adhérentes, et non plus uniquement celles le souhaitant.

La commune de SOUES bénéficiant déjà de cette compétence, cette modification n'aura qu'un impact symbolique sur la commune. M. HUILLET propose donc au Conseil d'approuver cette modification.

### Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts du SDE65,

**Considérant** le projet de modification des statuts du SDE65,

**Considérant** l'intérêt pour la commune de Soues de bénéficier de l'expertise du SDE65 en matière de distribution de gaz,

**Entendu** l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

### DECIDE

#### Article 1<sup>er</sup> :

Approuve les modifications des statuts du Syndicat Départemental d'Énergies des Hautes-Pyrénées proposées.

#### Article 2 :

Mme Le Maire est autorisée à engager toute démarche, à engager toute dépense et à signer tout acte ou tout document afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

La Maire,  
Danièle CORONADO



Le Secrétaire de séance  
Jean-François LARROQUE

